

T RANSFORMER LE CLUB DES HOMMES UNIS : UN AVENIR FÉMINISTE POUR LES NATIONS UNIES*

Avertissement aux lecteurs

Depuis que cet article a été écrit (il y a près de 20 ans), la position des femmes aux Nations unies a évolué de manière significative. Au Secrétariat des Nations Unies par exemple, les femmes occupent aujourd'hui un quart des postes à responsabilité (poste de direction ou de niveau supérieur). Toutefois, de manière générale, le progrès a été très lent, particulièrement pour ce qui concerne les postes les plus prestigieux. Ainsi, on compte seulement quatre femmes sur les 215 membres élus à la Commission du droit international depuis sa création. Le déséquilibre entre la représentation des femmes et celle des hommes dans le système des Nations Unies, ainsi que ses effets sur le contenu du droit international, reste une préoccupation majeure.

Q uoique figurant parmi les problèmes les plus sérieux auxquels les Nations Unies sont confrontées à l'aube du XXI^{ème} siècle, l'exclusion et la marginalisation des femmes dans l'organisation ont été largement ignorées par la littérature consacrée à la renaissance des Nations Unies après la fin de la Guerre froide et par les écrits favorables à ce que des réformes soient engagées, qui ont précédé le 50^e anniversaire de l'Organisation. A titre d'exemple, la deuxième édition du recueil d'essais *United Nations, Divided World*¹, remarquable à tous autres égards, ne contient que quelques références éparées aux droits des femmes, et ne dit rien de leur absence quasi totale aux postes de décision de niveau supérieur aux Nations Unies. De la même façon, dans leur guide sur l'amélioration du

* Professeure de droit à l'Université d'Adelaide. Merci à Jane Cox et Michelle Jarvis pour l'aide à la recherche, qui a été financée par une bourse du Conseil australien de la recherche. Je remercie également Christopher de Bono, Responsable du Centre d'information des Nations Unies de Sydney, qui a gracieusement accepté de fournir les informations et documents utiles.

¹ Adams Roberts et Benedict Kingsbury (dir.), *United Nations, Divided World : The UN's Roles in International Relations*, 2^e éd., 1993.

UN AVENIR FÉMINISTE POUR LES NATIONS UNIES

leadership au sein des Nations Unies, dont beaucoup soulignent l'influence, Brian Urquhart et Erskine Childers ne critiquent que de manière occasionnelle la pénurie de femmes dans les postes à haut niveau de responsabilité aux Nations Unies. Ils qualifient certes la situation de « révoltante » et « grotesque », mais ceci ne contribue pas à faire avancer le débat². Le fait que les discussions sur la réforme des Nations Unies ne tiennent généralement pas compte des femmes masque l'importance des enjeux liés au genre dans le processus de réforme³.

Le fait que les processus décisionnels au sein des Nations Unies se déroulent en l'absence de femmes est un sujet de préoccupation, commun à l'ensemble des problèmes soulevés par la littérature relative à l'avenir des Nations Unies, comme par exemple : le rôle des Nations Unies dans la sécurité internationale, le maintien de la paix et l'observation des élections ; l'inefficacité bureaucratique et la responsabilité comptable de l'Organisation ; le rôle du secrétaire général ; la protection des droits humains et de l'environnement ; la promotion du développement économique, ainsi que l'éligibilité aux différents organismes et institutions des Nations Unies, ainsi que les relations entre ceux-ci⁴. Analyser l'influence du genre sur la structure et le travail des Nations Unies permet de comprendre sous un nouveau jour l'ensemble des préoccupations traditionnelles. V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan ont montré l'importance de regarder la politique mondiale « par le prisme d'un objectif » sensible au genre⁵. Selon elles, ceci permet d'aller au-delà de la simple observation. Elles soulignent que la présence d'hommes et l'absence de femmes doit s'accompagner d'une prise de conscience de « l'importance des femmes dans l'équation, importance éclipsée par l'attention exclusive dont jouissent les hommes », et de la compréhension que « les constructions de la masculinité dépendent de constructions opposées à celles

² Brian Urquhart et Erskine Childers, *A World in Need of Leadership : Tomorrow's United Nations*, 1990, p. 30, spéc. p. 60.

³ Par exemple, dans l'une des rares analyses à ce sujet, Margaret Galey écrit, se confondant presque en excuses : soulever l'enjeu des relations sexe-genre dans une discussion sur la réforme des Nations Unies doit certes sembler inhabituel. Margaret Galey, « Genre roles and UN Reform », *PS : Pol. Sci. & Pol.*, n° 22, 1989, p. 813, spéc. p. 815. Pour une analyse utile quoique antérieure de la position des femmes au sein des Nations Unies, voir Davidson Nicol et Margaret Croke (dir.), *The United Nations and Decision Making : The Role of Women*, 1978, p. 2.

⁴ Pour une revue utile des mouvements réformistes aux Nations Unies, voir M. Bertrand, « The Historical Development of Efforts to Reform the UN », *supra* note 1, p. 420 ; voir également Peter Wilenski, « Reforming the United Nations for the Post-Cold War Era », in Mara Bustelo et Philip Alston (dir.), *Whose New World Order ?*, 1991, p. 122.

⁵ V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan, *Global Gender Issues*, 1993, p. 1-3.

de la féminité »⁶. En ce sens, les catégories à l'intérieur desquelles le travail des Nations Unies est compartimenté et analysé – la sécurité, le maintien de la paix, les droits humains et le développement économique – peuvent être perçues comme façonnées par le genre. Chacune d'entre elles est une construction définie par l'expérience des hommes. La présence d'hommes dans le système des Nations Unies peut ainsi être vue comme dépendant de l'absence des femmes⁷.

Cet article se penche sur les conséquences de la domination masculine dans les processus des Nations Unies et la manière dont pourrait fonctionner une institution où les genres seraient représentés de façon plus équilibrée. Il commence par faire référence à l'absence de femmes aux postes de niveau supérieur aux Nations Unies, examinant les diverses mesures adoptées pour améliorer la situation et les raisons pour lesquelles elles n'ont pas donné les résultats escomptés. Il s'interroge ensuite sur l'importance à accorder à un tel déséquilibre entre la présence de femmes et d'hommes dans une institution comme les Nations Unies. Cet article plaide pour que l'invisibilité des femmes dans les postes décisionnels influence non seulement le traitement des questions directement liées aux « femmes », mais également d'autres questions au sein des Nations Unies. Il propose, en conclusion, des perspectives de changement.

I. LES FEMMES AUX NATIONS UNIES

La domination des hommes touche aussi bien les membres que l'administration des Nations Unies. Les membres des Nations Unies sont bien entendu des États, mais en 1994, seulement huit des 184 États membres comptaient une femme comme chef de mission ou chef de mission par intérim aux Nations Unies, et seulement deux des 48 sessions de l'Assemblée générale tenues depuis la création des Nations Unies ont été présidées par une femme⁸. Seule la troisième commission de l'Assemblée générale, qui traite des affaires sociales, culturelles et humanitaires, compte régulièrement un nombre appréciable de déléguées féminines⁹. Bien évidemment, les représentants nationaux permanents aux Nations Unies suivent les instructions de leur

⁶ *Ibid.*, p. 7.

⁷ *Ibid.*, p. 7-8.

⁸ L'auteure a obtenu cette information auprès du Centre d'information des Nations Unies de Sydney, Australie, en février 1994.

⁹ Margaret Bruce signale que le Troisième comité est connu sous le nom de « comité des dames » aux Nations Unies. Margaret K. Bruce, « Women and Policy-Making in the United Nations », in Nicol et Croke, *supra* note 3, p. 62.